



**CALACS**  
CHÂTEAUGUAY  
Centre d'Aide et de Lutte contre  
les Agressions à Caractère Sexuel

Châteauguay, le 30 septembre 2015

**Objet : recommandations pour la nouvelle politique jeunesse du Gouvernement du Québec.**

Le Centre d'Aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel (CALACS) Châteauguay travaille depuis 35 ans à enrayer la problématique de la violence sexuelle vécue par les femmes et les filles de notre territoire. Notre ressource offre une multitude de services et d'activités telles que l'intervention auprès des femmes de 12 ans et plus et leurs proches, des rencontres d'éducation-sensibilisation dans différents milieux (scolaire, public, judiciaire et médical) et enfin, la défense des droits des femmes qui ont été agressées sexuellement.

Dans le cadre de la consultation pour la nouvelle politique jeunesse, nous croyons qu'il est important soulever différentes problématiques concernant la violence sexuelle auxquels les jeunes sont confrontés. De ce fait, le Regroupement Québécois des CALACS (RQCALACS) a rédigé le mémoire *Mettre fin à la violence sexuelle au nom d'une réelle égalité entre les sexes*<sup>1</sup> duquel nous aimerions mettre en lumière certaines recommandations qui touchent les jeunes, plus spécifiquement, en ce qui a trait à la promotion de relations interpersonnelles harmonieuses et de rapports égalitaires :

Nous recommandons

- Que le gouvernement remette de l'avant l'analyse sociale de la problématique de la violence sexuelle; dans cet esprit, qu'il tienne compte de l'aspect genre de la violence dans sa définition des agressions à caractère sexuel, en mentionnant que ces crimes sont « principalement commis par des hommes envers des femmes et des enfants ».
- Que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) reprenne sa place quant aux mesures d'intervention et de prévention.

---

<sup>1</sup> « Mettre fin à la violence sexuelle au nom d'une réelle égalité entre les sexes. Recommandations adressées au Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle. En vue du troisième Plan d'action gouvernemental en matière d'agression sexuelle. ». RQCALACS.

- Que l'analyse féministe et l'expertise des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) dans leurs trois volets d'action (prévention, aide directe et défense de droits) soient connues et reconnues de façon tangible.
- Que le gouvernement soutienne les CALACS en tant que ressources spécialisées et qu'il fasse appel à leur expertise notamment dans l'élaboration de la campagne de sensibilisation, du nouveau programme d'éducation sexuelle et d'un programme de formation tel que celui destiné aux intervenantes et intervenants du milieu sociojudiciaire.
- Que les programmes de prévention et de sensibilisation auprès des jeunes, développés par les CALACS et éprouvés depuis de nombreuses années, soient reconnus par le milieu de l'éducation, et qu'on en fasse la promotion auprès de tous les acteurs du milieu scolaire.
- Que le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS) soit sensibilisé aux besoins de prévention dans les écoles spécialisées auprès des élèves en situation de handicap.
- Que les cours d'éducation sexuelle, et les activités de prévention et de sensibilisation en milieu scolaire en général, adoptent des stratégies continues en débutant dès le primaire; que ces cours et activités encouragent la non-violence, l'estime de soi et les rapports égaux dans une perspective intersectionnelle, et qu'ils permettent de développer l'esprit critique des jeunes face à une société hypersexualisée.
- Que la prochaine campagne de sensibilisation aborde les notions de pouvoir et de contrôle pour avoir une réelle portée préventive, qu'elle tienne compte des divers systèmes d'oppression et que, dans plusieurs phases de cette campagne, on traite de thèmes tels que :
  - la responsabilisation des agresseurs;
  - les attitudes aidantes;
  - les différentes formes d'agressions à caractère sexuel et de violences sexuelles telles que le viol, le viol collectif, l'attouchement sexuel, l'inceste, le harcèlement sexuel, l'exhibitionnisme, le voyeurisme, les appels obscènes, la cyberprédation et l'exploitation sexuelle : pornographie, prostitution, et la traite;
  - la promotion de la ligne d'écoute, d'information et de référence pour les victimes d'agression à caractère sexuel et leurs proches.
- Que cette campagne fasse appel aux médias communautaires compte tenu de leur rôle clé dans la diffusion au sein des communautés culturelles et des communautés autochtones.
- Que le gouvernement du Québec et tous les ministères impliqués s'engagent activement dans la prévention des agressions à caractère sexuel, entre autres en informant les immigrants et les immigrantes, dès leur arrivée, des lois qui protègent l'égalité entre les hommes et les femmes et qui criminalisent tout type d'agression à caractère sexuel.

Il s'avère incontournable que des mesures de prévention soit mises en place auprès des jeunes dans la lutte contre les agressions à caractère sexuel au nom d'une réelle égalité entre les sexes. La prévention demeure la porte d'entrée aux dévoilements de la violence sexuelle et à ce que la lutte à la problématique devienne une responsabilité sociale et non individuelle. Nous souhaitons pour les jeunes une société sécuritaire leur permettant d'aller chercher de l'aide le plus rapidement possible. En ce sens, démystifier et informer les jeunes et le personnel scolaire au phénomène nous apparait la meilleure façon de promouvoir l'égalité entre les sexes et de diminuer la violence sexuelle.

Bien à vous,

Le CALACS Châteauguay